



Valeurs mobilières Banque Laurentienne

RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE

Le budget du Québec 2017 confirme la bonne tenue de l'économie et des finances publiques

D'entrée de jeu, la combinaison de revenus budgétaires plus importants qu'escomptés, un service de la dette plus faible qu'anticipé et des dépenses légèrement plus faibles que prévues ont permis de dégager un surplus de 1,35G\$ pour l'année financière 2016-17. Avec cette somme, le gouvernement propose de nouvelles mesures fiscales dont l'abolition rétroactive de la taxe sur la santé payée par les contribuables en 2016 et des paiements accélérés sur certains projets. En bout de ligne, le gouvernement ramène le surplus à 250M\$ pour l'exercice 2016-17 qui se terminera le 31 mars 2017.

Étant donné la bonne tenue de l'économie du Québec (croissance du PIB réel attendue à 1,7% pour une deuxième année consécutive en 2017), le gouvernement propose dans son budget une série de mesures concrètes visant une amélioration des services en éducation et en santé ainsi que des investissements en technologie, en transport collectif et en formation de la main-d'œuvre.

De plus, le budget accorde aux particuliers des baisses d'impôts dès cette année. Le montant personnel de base exempt d'impôt est bonifié à 14 890\$ pour 2017; il était de 14 544\$ auparavant. Cela se traduira par une réduction annuelle du fardeau fiscal de 55\$ par personne pour près de 4,3M de contribuables pour un total de 295M\$. De plus, le budget confirme aussi le remboursement en 2017 de la contribution santé payée en 2016, allégeant ainsi le fardeau fiscal des québécois d'un 441M\$ additionnel. Le crédit d'impôt RénoVert est aussi prolongé jusqu'au 31 mars 2018.

Le budget contient aussi son lot de bonnes nouvelles pour les entreprises, incluant la prolongation du congé fiscal pour les grands projets d'investissement jusqu'en 2020, une déduction additionnelle de 35% pour amortissement sur les investissements faits pour l'acquisition de matériel de fabrication ou de transformation ainsi que de matériel informatique réalisés avant avril 2019, et des investissements de 800M\$ pour l'innovation sur 5 ans.

Toutes ces nouvelles mesures sont annoncées tout en maintenant l'équilibre budgétaire pour les cinq prochaines années. Les dépenses totales sont projetées à 103,7G\$ pour l'exercice 2017-18 (en hausse de 3,6% par rapport 2016-17), alors que les revenus totaux attendus sont de 106,3G\$ (en hausse de 3,7% par rapport à 2016-17). Cet excédant entre les revenus et dépenses sera alloué, tel que prévu, au Fonds des générations. Les montants annuels dédiés au Fonds augmenteront, passant de 2,0G\$ en 2016-17 à 2,5G\$ en 2017-18 et jusqu'à 3,9G\$ en 2021-22. Une part grandissante de ces sommes consacrées au Fonds des générations proviendra des revenus de placement, ce qui tout à fait normal compte tenu que la taille du Fonds - dont la valeur comptable s'établit à 10,6G\$ présentement - devrait en principe plus que doubler d'ici cinq ans (projeté à 26,7G\$ en 2021-22). Les anticipations des revenus de placement générés par le Fonds sont basées sur des hypothèses relativement conservatrices quant aux rendements du Fonds dans les prochaines années. De plus, la valeur marchande actuelle du Fonds est supérieure d'environ 1G\$ à sa valeur comptable et renforce la crédibilité de l'objectif du gouvernement de réduire le ratio de la dette brute au PIB nominal de 52,7% en date du 31 mars 2017 à 45% en 2026. Il reste à voir si cette tendance baissière du ratio dette-PIB convaincra les agences de crédit à revoir à la hausse la note de crédit de la province; particulièrement, S&P qui a une perspective "positive" sur la note de crédit A+ actuelle.

Les marchés financiers verront également d'un bon œil que les besoins de financement soient passablement faibles pour 2017-18. Après avoir atteint 22,7G\$ en 2016-17 en raison d'une grande activité de préfinancement, le programme de financement est projeté à 11,3G\$ en 2017-18. Toutefois, si les conditions de marchés sont favorables, il est plus que probable que le gouvernement maintienne ses activités de préfinancement; celles-ci ont atteint 7,3G\$ en moyenne au cours des 4 dernières années.

En conclusion, le gouvernement propose un troisième budget équilibré pour l'année financière 2017-18. L'intégrité fiscale est de retour depuis 2015-16 et le but est de garder la maison en ordre dans les années à venir. Le gouvernement fait donc preuve de prudence en proposant des mesures budgétaires concrètes sans mettre en péril la situation des finances publiques à long terme. Cette prudence s'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, nous ne savons pas si les politiques budgétaires de la nouvelle administration fédérale à Washington seront positives ou négatives pour l'économie québécoise. Deuxièmement, l'économie du Québec n'est pas à l'abri d'un éventuel ralentissement économique plus large à l'échelle mondiale. Troisièmement, les coûts d'emprunts du gouvernement pourraient augmenter si les taux d'intérêt montent à l'échelle mondiale. Enfin, la réduction du bassin de main d'œuvre et l'augmentation des coûts du système de santé demeureront des défis de gestion budgétaire permanente pour le gouvernement du Québec.

Luc Vallée | Stratège en chef
514 350-3000 | valleel@vmbi.ca

Sébastien Lavoie | Économiste en chef
514 350-2931 | LavoieS@vmbi.ca

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.